

Nom : Romano-Malagrifa

Prénom : Myriam

Groupe : SOC

	<p align="center">Loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007</p>	<p align="center">Intérêts</p>
<p>Obligation de signaler les liens d'intérêts</p>	<p>Art. 8 ¹En entrant au Grand Conseil, chaque député indique au Secrétariat général :</p> <p>a) ses activités professionnelles ;</p> <p>b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public ;</p> <p>c) les fonctions permanentes de direction qu'il assume pour le compte de groupes d'intérêts importants, suisses ou étrangers ;</p> <p>d) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, de l'Etat et des communes vaudoises ;</p>	<p>Membre du comité de direction de Pro Senectute Vaud Membre du comité de direction de l'OSEO Vaud Vice-présidente de Pro Familia Vaud Suppléante comité de direction Caisse intercommunale de pension - CIP</p> <p>Présidente de la Fondation du TKM - Théâtre Kleber-Méleau Vice-présidente de la Fondation de la Ferme des Tilleuls Membre du conseil de fondation de la Fondation des Baumettes – Renens</p>

	<p>e) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.</p> <p>Les modifications intervenues sont communiquées d'office au Secrétariat général, au moins au début de chaque année civile.</p> <p>²Les modifications intervenues sont communiquées d'office au Secrétariat général, au moins au début de chaque année civile.</p> <p>³Le secret professionnel est réservé.</p>	<p>Vice-présidente du comité de direction de la Société coopérative de la piscine de Renens Présidente du Conseil d'Etablissement des établissements scolaires de Renens Présidente de la conférence des municipaux du sport de l'Ouest lausannois Membre de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois Membre de la commission formation et emploi des jeunes de Lausanne Région Membre de la commission infrastructures et activités sportives de Lausanne Région</p> <p>Municipale culture-jeunesse-affaires scolaires-sport, Renens Députée</p>
<p>Publication et registre des liens d'intérêts</p>	<p>Art. 9</p> <p>¹Le Bureau tient à jour le registre des indications mentionnées à l'art. 8. Celui-ci est public.</p> <p>²Les députés qui ont des intérêts personnels et directs dans un objet traité par le Grand Conseil sont tenus de les signaler quand ils s'expriment à son sujet lors d'une séance du Grand Conseil ou d'une de ses commissions.</p>	

Lieu et date : Renens, le 14 juin 2020